

MANDAT POUR TRANSACTIONS FOREX

Le Directeur Général
AfrAsia Bank Limited
Bowen Square
10, Dr Ferrière St,
Port Louis

Date: ____ / ____ / ____

Comme approuvé par le conseil d'administration le ____, ci-après dénommé comme 'nous' ou 'notre' _____
ayant notre siège social sis à _____,
dûment représentés par M/Mme _____.

(a) Autorisons par la présente aux agents de notre société mentionnés ci-dessous à effectuer des transactions Forex (« Foreign Exchange ») a savoir les produits suivants :

- | | |
|---|--|
| ☐ Forex Spot – achat et vente | ☐ Dérivés de taux d'intérêt (les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, options, Swaps etc.) |
| ☐ Forex Forward – achat et vente | ☐ Dérivés de matières premières (les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, options, Swaps etc.) |
| ☐ Forex Swaps | ☐ Les swaps sur devises et de taux d'intérêt |
| ☐ Options Forex | ☐ Dérivés sur actions et indices (les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, options, Swaps etc.) |
| ☐ Obligations et autres titres | ☐ Autres dérivés d'actifs (les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, options, Swaps etc.) |

par téléphone/Plateforme de messagerie Reuteurs ou email avec le département de trésorerie d'AfrAsia Bank Limited (ci-après dénommée « la Banque »). La Banque détiendra les données, comptes et autres documents pouvant se révéler nécessaires, y compris la tenue d'un compte interne en notre nom, pour enregistrer toutes les transactions Forex que nous effectuons. Les relevés et avis bancaires y afférents seront disponibles à la Banque.

Nom et courriel de l'agent	Fonction dans l'entreprise	Signature	Limite autorisée (si applicable)

(b) autorisons les employés/officiers /représentants/conseillers de notre institution (destinataires agréés) mentionnées ci-dessous à recevoir tous les courriels pour notre compte concernant les produits relatifs à la trésorerie susmentionnés.

Nom du destinataire agréé	Désignation	Adresse email	FAX

Nous concevons les risques liés à la conclusion de contrats par téléphone, via les plates-formes de messagerie de Reuters ou par courrier électronique, sans toutefois s'y limiter; l'absence de confidentialité et d'usurpation d'identité, et nous acceptons d'assumer l'entière responsabilité et assumons toute responsabilité concernant les instructions reçues par la Banque par téléphone, les plates-formes de messagerie de Reuters ou par courrier électronique. Nous comprenons que, bien que la Banque prenne des mesures adéquates afin de vérifier l'identité de nos représentants effectuant la transaction, elle ne sera pas tenue responsable dans le cas où une personne non autorisée utilise le téléphone ou obtient un accès non autorisé à la plate-forme de messagerie Reuters ou les comptes de messagerie électronique de notre institution afin de conclure un accord avec le département de Trésorerie de la Banque.

Par la présente, vous êtes irrévocablement et sans réserve, autorisé à exécuter des instructions par téléphone / plateforme de messagerie reuteurs / email que vous pensez, à votre entière discrétion, émaner de nous ou qui paraissent autrement conformes au présent mandat. Nous serons liés par toute transaction conclue par téléphone (y compris mais sans s'y limiter, les produits Forex susmentionnés), que les transactions soient effectués avec ou sans notre autorisation, connaissance ou consentement. Nous confirmerons le contenu des instructions par téléphone / plateforme de messagerie Reuteurs / email en écrit (par facsimilé, email ou lettre) le jour ouvrable suivant.

Nous consentons à ce qu'une fois qu'une transaction ait été conclue par téléphone / plateforme de messagerie Reuteurs / email, elle deviendra un accord juridiquement contraignant entre nous et la Banque.

Nous comprenons que toutes les transactions conclues par téléphone sont enregistrées électroniquement par la Banque et nous acceptons que ces enregistrements soient retenus par la Banque, si nécessaire, pour aider à résoudre des questions litigieuses ou pour être utilisés comme preuves devant un tribunal compétent.

Nous informerons la Banque par lettre recommandée avec avis de réception de tout changement à la liste de nos signataires autorisés.

Le présent mandat sera régi et interprété conformément au « Mauritius Code of Conduct for the Foreign Exchange and Money Markets », au « International Swaps and Derivatives Association (ISDA) 2002 Master Agreement » et aux lois de la république de Maurice.

Tout litige découlant du présent mandat est irrévocablement soumis à la juridiction non-exclusive des tribunaux compétents mauriciens.

Le présent Mandat restera en vigueur jusqu'à ce que nous fournissions un préavis en écrit à la Banque modifiant, réputant modifier ou résiliant le présent Mandat

Fait le _____

Signature			
Nom			
Titre / Désignation			

Sceau de l'entreprise :